



Division de terrain sur zone ina

Par **chicken13**, le **22/03/2010** à **20:08**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un manoir sur un terrain de 8700m² à 2 minutes du centre ville. Sur ce terrain classe INA, il y a une annexe avec des fenêtres et velux qui sert de garage et rangement. Je souhaite faire une division de 3 lots sur ce terrain, LOT 1 un terrain constructive de 2000m² (la mairie change le pos en ce moment et ce terrain en zone INA devrait passer en urbanisme dans les 6 mois à venir) LOT 2, le manoir avec 4500m², LOT 3, l'annexe qui est de 100m² au sol sur 2 étages, avec environ 1700m² de terrain. Je souhaite savoir si je peux vendre le LOT 2 et 3 dès maintenant en faisant simplement un courrier à la mairie, je mettrais l'électricité, l'eau et le tout à l'égout raccorder à l'annexe. Pour le LOT 1, je dois attendre le nouveau POS de la ville.

Est-ce que l'annexe peut construire une véranda de - 20m² sans problème car en zone INA ???

merci pour vos réponses

alain

Par **elydaric**, le **23/03/2010** à **19:16**

Bonjour,

Il est impossible de vous répondre sans connaître le règlement de la zone INA.

Si vous souhaitez diviser votre propriété en plusieurs, il vous faut d'abord déposer une

déclaration préalable pour division de terrain en mairie.

Par **chicken13**, le **25/03/2010** à **15:56**

Je sais que pour le terrain constructible je dois attendre que la mairie change le POS en fin d'année car en zone INA, je peux faire que des lots de 6 terrains. Ma question actuelle est que sur le reste du terrain, il y a un manoir et 2 annexes, une annexe de 100m² au sol avec un étage et des fenêtres, une pièce à aménager et le reste à aménager. Je veux vendre le lot 1 manoir et 4500m², et lot 2 l'annexe et 2000 m², ces bâtiments sont là depuis tout le temps et on les voit sur le plan cadastral. Je souhaite savoir quelle est ma démarche à effectuer, une simple division de terrain en mairie avec les 2 lots.